

## CHAPITRE PREMIER

### LA STRUCTURE DU SYSTÈME SPORTIF CANADIEN

---

Le système sportif canadien se caractérise par sa complexité et par la remarquable diversité d'opinions de ceux qui y participent, diversité découlant principalement de différences de conceptions. Pour certains, le sport mène à l'excellence parce qu'il favorise l'établissement d'une élite sportive. D'autres estiment que le sport est un moyen d'améliorer la santé et la condition physique et sont partisans d'une participation massive de l'ensemble de la population aux sports et aux activités de loisir. D'autres encore cherchent dans la réussite sportive le prestige et la fierté personnelle ainsi que l'unité nationale. Enfin, il y en a qui voient dans le sport une source de gains personnels.

Le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires assument tous des responsabilités en matière de sport par l'entremise d'organismes sportifs dont les mandats se chevauchent. Le système sportif compte six principaux groupes participants : le gouvernement fédéral, les organismes nationaux de sport (ONS), les organismes nationaux de service multidisciplinaires et les concessionnaires, les gouvernements provinciaux, les associations sportives provinciales et les organismes de service multidisciplinaires provinciaux.

L'organisme national de sport (ONS) est le principal organisme dans chaque catégorie de sport. Au Canada, il y a actuellement 65 ONS à but non lucratif constitués en sociétés. Comme ils sont reconnus par le gouvernement fédéral, ils peuvent en recevoir des subsides par l'entremise de Condition physique et Sport amateur. L'ONS est généralement composé d'organismes provinciaux de sport (OPS) et de divers clubs et organismes régionaux et locaux affiliés à l'organisme national par l'intermédiaire des organismes provinciaux. L'ONS a un triple mandat : il doit répondre, à l'échelle nationale, aux besoins de ses membres; il doit satisfaire aux exigences de la fédération internationale de sport compétente; enfin, il doit promouvoir, favoriser et développer son sport au Canada. Les ONS ont un bureau national au Centre canadien d'administration du sport et de la condition physique.

Voici les fonctions essentielles des ONS : élaborer des stratégies et des programmes nationaux à l'intention des provinces et des organismes provinciaux de sport; organiser les épreuves sportives nationales et internationales; constituer, développer et gérer l'équipe